p. 4
Espaces Verts : préservons la biodiversité en ville

p. 15
Un animateur de rues au contact des jeunes janzéens

p. 17
Les Colibris, une association investie pour une planète propre

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°52 – JUILLET/AOUT 2021

Janzé mag

JANZE
DES COULEURS PLEIN LA VIE!
MAIRIE

Cet été, faites le plein d'activités !

Vos contacts

Pour faire face à la crise sanitaire de la Covid-19, les services publics s'adaptent pour mettre en place les mesures essentielles de distanciation physique et de respect des gestes barrières. N'hésitez pas à prendre contact, soit par téléphone, soit par mail, avec les services pour connaître plus précisément leurs modalités de fonctionnement en cette période. Nous vous remercions de votre compréhension.

Mairie
Renseignements au **02 99 47 00 54** ou **mairie@janze.fr.**

Service technique
Renseignements au **02 99 47 28 60** ou **servicestechniques@janze.fr.**

Service urbanisme
Renseignements au **02 99 47 38 25** ou **urbanisme@janze.fr.**

Maison France Services
Renseignements au **02 99 47 09 59** ou **maison.franceservices@janze.fr.**

CCAS
Renseignements au **02 30 30 01 13** ou **ccas@janze.fr.**

Police municipale
Renseignements au **02 99 47 64 75** ou **policemunicipale@janze.fr**.

Bibliothèque
Renseignements au **02 99 47 30 53** ou **mediatheque.janze@rafcom.bzh**.

Déchetterie
Renseignements : **02 99 47 07 52** ou **www.smictom-sudest35.fr.**

Centre départemental d'action sociale (CDAS)
Renseignements au **02 22 93 68 00.**

Assurance maladie
Renseignements au **36 46** (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)
Renseignements au **32 30.**

Point Accueil Emploi (PAE)
Renseignements au **02 99 47 16 67** ou **pae.janze@ccprf.fr.**

Mission locale
Renseignements au **02 99 75 18 07** ou **info@missionlocale-paysdevitre.fr**.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)
Renseignements au **02 23 55 51 44** ou **clic.rocheauxfees@orange.fr**.

RIPAME
Renseignements au **06 80 18 05 14** ou **ripame@ccprf.fr.**

Point information jeunesse (PIJ)
Renseignements au **06 30 65 32 86.**

Architecte-conseil
Renseignements au **02 99 47 38 25.**

Conciliateur de justice
Renseignements au **02 99 47 09 59.**

Service Habitat - CCPRF
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Neotea
Renseignements au **02 23 48 80 00.**

Espacil
Renseignements au **06 30 05 03 21.**

ADIL (logement)
Renseignements au **02 99 78 27 27.**

Permanences juridiques
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

Point Conseil Budget
Renseignements au **02 99 65 36 66**

MSA
Renseignements au **02 99 01 80 80.**

ADMR
Renseignements au **02 99 47 04 50** ou **janze.asso@admr35.org**

Carsat Bretagne (retraite)
Renseignements au **39 60.**

Centre Hospitalier
Renseignements : **02 99 47 54 00** ou **secretariat@hopital-janze.fr**
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde
À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements :
02 99 43 44 45 (le **15** après minuit).

Pharmacie de garde
32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers
- Centre de santé ADMR 24h/24 : **02 99 47 04 50**
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : **02 99 47 64 18**
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : **02 99 43 23 73**
- Cabinet Riou et Tessier : **09 52 58 59 24**
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : **115**

Transport à la demande
Renseignements au **02 99 43 64 87.**

La Poste
Renseignements au **36 31.**

État civil

Naissances
Auxence VIEL (30 mars) • **Éven LETELLIER** (14 avril) • **Léon MARTIN ZEUDE** (15 avril) • **Juliette CADOT** (23 avril) • **Gabin BACLAN** (25 avril) • **Noah LECAPITAINE** (1er mai) • **Léo DOINEAU** (18 mai) • **Pablo LEFAIS MORGADO COSTA** (19 mai) • **Matteo CAHOREAU** (19 mai) • **Elyne POULAIN** (26 mai).

Mariages
Quentin LUSSAN et Alicia FRÉOUR (7 mai) • **Jean-Pierre ROBIN et Viviane et LERAY** (22 mai) • **Sébastien GAUTHIER et Julie CLOTEAUX** (12 juin).

Décès
Constant GUIBERT, 78 ans (19 avril) • **Jules NICOLAS, 79 ans** (20 avril) • **Marguerite MOINEAU veuve PÉCHOT, 92 ans** (21 avril) • **Alexandre RACAPÉ, 91 ans** (22 avril) • **Bernadette AUBIN veuve PÉCHOT, 94 ans** (28 avril) • **Jeanne HUBY veuve LEGRAND, 87 ans** (29 avril) • **Lucienne PARIS veuve THOMAS, 104 ans** (3 mai) • **Marcel TRIQUET, 88 ans** (4 mai) • **Yvette DAUBIAS, 82 ans** (5 mai) • **Alice TESSIER veuve PICHARD, 88 ans** (6 mai) • **Simone VEILLARD veuve DUMAST, 91 ans** (6 mai) • **Roger HERVOUIN, 84 ans** (7 mai) • **Roger LACIRE, 94 ans** (8 mai) • **Joseph REUSSARD, 91 ans** (8 mai) • **Simone BOUVIER épouse DUROCHER, 77 ans** (15 mai) • **Georges ALIS, 80 ans** (21 mai) • **Marcelle BOULLÉ veuve DROUADAINE, 84 ans** (26 mai) • **Sébastien BÂTAIS, 51 ans** (27 mai) • **Denise JUDEAUX veuve RENOUVEL, 73 ans** (29 mai) • **Auguste NAVARRE, 89 ans** (6 juin) • **Marcel DENIS, 88 ans** (7 juin).

2 ..... BLOC-NOTES

3 ..... ÉDITO

4 ..... ACTUALITÉS
Le Pôle Enfance Jeunesse bientôt prêt à accueillir les enfants

5 ..... URBANISME ET CADRE DE VIE
La Lande au Brun : préservons la bodiversité
Un nouveau visage au service assainissement

6 ..... ÉCONOMIE ET EMPLOI
Sonance Audition : une nouvelle enseigne route de Bain
Nouveau commerce : des crêpes et des galettes en cornet !

7 ..... ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ
Un bel été animé au programme

8 ..... VIE MUNICIPALE

9 - 11 .... DOSSIER
Cet été, faites le plein d'activités !

12 ..... CULTURE
La surprise culturelle du printemps avec les Impromptu'Rues

12 - 13 ... VIE SOCIALE
Les bailleurs sociaux à votre écoute
Seniors en vacances : direction Guidel-Plages !

14 - 15 ... JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE
Eliott : animateur de rue et interlocuteur des jeunes janzéens
La Mission locale au contact des jeunes « invisibles »

16 - 17 ... VIE ASSOCIATIVE
Les Volontaires Janzéens soufflent leur 100e bougie
Les Colibris, une nouvelle association pour la défense de l'environnement
L'APEL du Sacré Coeur se mobilise pour la sécurité des élèves

18 ..... AGENDA

19 ..... VOS DÉMARCHES
EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

20 .... DER

En juin 2020, j'ai été reconduit au poste de Maire. Depuis un an, avec mon équipe nous œuvrons pour améliorer le quotidien des Janzéennes et des Janzéens.

D'importants projets, débutés lors du mandat précédent, se poursuivent : le Pôle Enfance Jeunesse sera opérationnel à l'automne (et nous regrettons évidemment les retards de chantier engendrés par la crise sanitaire), la concertation pour la création de la ZAC multisites qui doit façonner Janzé pour les 20 années à venir s'est poursuivie, les travaux pour l'implantation de la fibre optique débutent cet été… La Maison France Services, créée en début d'année 2020, pour rompre avec la fracture numérique est un service public sollicité par les administrés.

Nous avions choisi de placer l'humain et la politique sociale au cœur de notre action. C'est pourquoi, nous avons opté pour la mise en place du dispositif « Cantine à 1 € ». Nous avons également recruté un animateur de rues pour aller à la rencontre de nos jeunes et écouter leurs besoins.

Nous avons poursuivi notre action en faveur des personnes âgées. A compter de septembre 2021, le CCAS de la ville de Janzé accueillera dans son équipe une animatrice seniors pour développer les actions en faveur de nos aînés.

Nous avons mené toutes ces actions, et bien d'autres encore, en maîtrisant nos budgets et tout en étant investis pleinement dans la lutte contre la Covid-19 notamment pour soutenir le commerce local ou pour épauler notre Centre Hospitalier. Aujourd'hui, après un an de mandat, ma détermination à construire « Janzé Demain » demeure intacte.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

Hubert Paris
Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4 200 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis, Amélie Le Ray et Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Freepik, associations sauf mentions contraires** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard • Impression sur papier certifié PEFC et FSC** • Dépôt légal : **en cours.** •
Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain *Janzé mag* début juillet 2021.

MOUSTIQUE TIGRE
Participez à sa surveillance

Le moustique tigre est une espèce invasive de moustique particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation.

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous souhaitez le signaler ?
L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Vous pouvez ainsi signaler sa présence via le site **signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/**

Attention, tout ce qui vole n'est pas un moustique et tous les moustiques ne sont pas des moustiques tigres. Cependant, le moustique tigre est très facile à identifier grâce à ses rayures noires et blanches présentes sur le corps et sur les pattes qui lui donnent un aspect très contrasté. C'est un moustique de petite taille ne dépassant pas 1 cm d'envergure (plus petit qu'une pièce d'un centime d'euro).

TRANSPORTS
Pensez à TER BreizhGo

Vous souhaitez voyager en Bretagne ? TER BreizhGo vous propose des tarifs adaptés à tous les besoins et à toutes les envies d'évasion. Qu'importe la destination et si vous partez en famille, **pour les enfants de –12 ans, c'est toujours 0 €**.

Avec TER BreizhGovous profitez d'offres et de petits prix pour vos loisirs tout au long de l'année :

- tous les 1ers samedis du mois de juin à septembre,tous vos trajets TER BreizhGo sont au prix unique de 5€
- du 6 juillet au 19 août la Bretagne est à prix barré et tous vos voyages sont à moitié prix les mardi, mercredi et jeudi
- découvrez les Pass TER BreizhGo (valable de 1 à 5 personnes par Pass) qui vous permettent de voyager en illimité pendant 2 jours (55€) ou 7 jours (110€) consécutifs dans toute la Bretagne à bord de nos TER !

Plus d'infos
https://www.ter.sncf.com/bretagne

CANICULE
Inscrivez-vous sur le plan d'alerte et d'urgence

Chaque année en cas de fortes chaleurs, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Janzé active son plan d'alerte et d'urgence.

En effet, le CCAS tient un registre nominatif. Il a pour objectif de recenser les personnes vulnérables ou fragiles (âgées ou handicapées, isolées familialement ou géographiquement) et qui désirent bénéficier d'une vigilance particulière en cas de forte chaleur. Les personnes qui le souhaitent sont invitées à se faire connaître au CCAS (place des Halles). Elles seront ensuite appelées par le CCAS en cas de fortes chaleurs.

Infos pratiques
CCAS de Janzé
au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr

Le Pôle Enfance Jeunesse
bientôt prêt à accueillir les enfants

Alors que les entreprises livrent le bâtiment fin juillet, une visite de réception préalable à la délivrance de l'arrêté d'autorisation d'ouverture au public par la commission de sécurité doit avoir lieu dans le courant de l'été ; il s'agit là d'une obligation légale.
A la rentrée, les lieux seront progressivement investis. Le mobilier sera installé, les équipes aménageront les espaces. L'utilisation pleine et entière de l'équipement est programmée pour la Toussaint.

LA LANDE AU BRUN

Préservons la biodiversité en ville

Ces dernières semaines, avec l'arrivée des beaux jours, la végétation s'est beaucoup développée. Au sein du lotissement de La Lande au Brun, certains espaces verts dévoilent des herbes hautes, ce qui bousculent les habitudes. Ce nouveau mode de gestion correspond pourtant à une volonté de préservation de la biodiversité.

La ville s'est engagée dans une **démarche de gestion écologique des espaces verts aussi appelée la gestion différenciée**. *« En limitant les tontes et le débroussaillage nous favorisons la mise en place d'un écosystème écologique accueillant pour les plantes, les insectes et d'autres animaux. »* précise Hubert Paris, maire de Janzé. **L'herbe est volontairement laissée haute pour permettre la pousse des fleurs des champs (pâquerettes, pissenlits, coquelicots…) et favoriser la présence des insectes pollinisateurs comme les abeilles.**

Grâce à la gestion différenciée, les espaces verts sont traités selon leurs fonctions et leurs usages. Les espaces qui ne sont pas ou peu utilisés sont moins souvent entretenus tandis que l'attention est portée sur les voies de circulation piétonne et vélo ou sur les espaces de jeux.

En 2014, la ville a signé la charte des EcoQuartiers pour le lotissement de La Lande au Brun s'engageant ainsi dans une démarche volontariste de préservation de la biodiversité. *« Celle-ci distingue et valorise des démarches de conception de quartier respectueux du développement durable. Il s'agit notamment de répondre à l'urgence climatique et environnementale en préservant la biodiversité, les sols et les milieux naturels. »*

Vivre dans un quartier entretenu en gestion différenciée implique un changement d'habitudes en matière de cohabitation avec la nature. *« A Janzé, nous expérimentons déjà la gestion différenciée et le zéro pesticide sur l'ensemble de la ville depuis 10 ans. Néanmoins, c'est tous ensemble que nous pourrons réussir la cohabitation humains et nature. »* souligne Hubert Paris. ■

Un nouveau visage au service assainissement

Suite à l'agrandissement de la station d'épuration et au départ en retraite d'un agent, le service assainissement de la ville s'est renforcé avec l'arrivée de Rémi Angebault. Du pilotage de la station d'épuration à la gestion des réseaux, les missions du nouveau responsable concernent l'ensemble du système d'assainissement collectif.

Rémi Angebault a pris ses fonctions au moins d'avril dernier. Après plusieurs années d'expérience en bureau d'étude, il intègre une association d'insertion pour mettre en place un service de développement durable et d'éducation à l'environnement. *« En 2020, j'ai repris mes études pour obtenir un Master II. Mon objectif était de trouver un poste à responsabilité autour des métiers de l'eau. »* précise le nouveau responsable.

A Janzé, Remi Angebault se retrouve à la tête de l'**équipe assainissement collectif, composée de deux agents**. *« L'une de mes missions consiste à gérer la station d'épuration. Avec l'équipe, nous assurons le bon fonctionnement et la maintenance de l'équipement. »*

Le système d'assainissement collectif comprend également les réseaux d'eaux usées de la commune. *« Avant d'arriver sur la station, les eaux usées transitent par un réseau de canalisation qu'il faut maintenir en bon état. L'objectif est d'éviter ce qu'on appelle les eaux parasites. Il s'agit d'entrées d'eaux pluviales ou de remontées de nappes phréatiques qui vont entraîner des problèmes hydrauliques et mettre à mal le fonctionnement de la station. »* En améliorant la qualité du réseau et en renforçant les contrôles de branchements, **la ville met tout en œuvre pour assurer un service public de qualité**. ■

Sonance Audition : une nouvelle enseigne route de bain

Sonance Audition a ouvert ses portes début janvier à Janzé. Ce centre auditif, tenu par Flora Sollier, audioprothésiste diplômée d'Etat, propose des bilans auditifs complets.

Dépister les troubles de l'audition et de la compréhension : c'est ce que propose Sonance Audition. Le commerce s'est installé route de Bain en janvier dernier. Après 7 années dans l'audition en tant que salariée, Flora Sollier, la responsable du magasin, s'est lancée à son compte dans sa ville natale. **Sonance Audition est notamment spécialisé dans les acouphènes, l'hyperacousie et l'intra-auriculaire sur-mesure.** Sonance Audition propose ainsi des bilans auditifs complets et gratuits. *« Si je constate une perte d'audition, j'oriente mes clients vers un ORL. Après un diagnostic pour appareillage, on commence un essai gratuit pendant un mois. Si la personne est satisfaite, on se revoit pour le suivi de l'appareil tout au long de sa durée de vie. »* explique Flora Sollier.

100% santé pour favoriser l'accès

Depuis début janvier également, le gouvernement a mis en place **le dispositif 100% santé pour encourager l'accès aux soins pour tous.** *« Souvent les gens s'imaginent un coût très élevé des appareils auditifs et par conséquent, n'étaient pas appareillés. Avec le 100% santé, c'est intégralement remboursé par la sécurité sociale et les mutuelles santé ! »* précise la responsable. ■

Infos pratiques
23 rue de Bel Air – route de Bain
Ouvert le mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi sur rendez-vous

Renseignements
02 23 08 85 81 ou
janze@sonance-audition.fr

NOUVEAU COMMERCE

Dégustez vos crêpes et vos galettes en cornet !

"La petite crêperie" c'est le nom de l'établissement qui a ouvert en centre-ville fin mai. Située au 6 rue Nantaise, cette crêperie propose des crêpes et des galettes à déguster sur place ou à emporter. Nouveauté : elles se présentent en cornet !

Claude Le Boulbard, grande habituée des crêpes et galettes, maniait la billic depuis de nombreuses années dans le Morbihan. Pour se rapprocher de sa famille, elle a décidé de s'installer à Janzé et a ouvert, le 26 mai dernier, "La petite Crêperie". Ce nouveau lieu de restauration propose **des crêpes ou des galettes garnies, à emporter en cornet ou à déguster sur place.** *«Je propose également des crêpes et galettes dans un emballage que l'on peut réchauffer au micro-ondes, pour celles et ceux qui souhaiteraient les manger plus tard !»* explique Claude Le Boulbard.
Par ailleurs, il est aussi possible d'acheter les crêpes et galettes à l'unité ou à la douzaine. La boutique propose

également des confitures, du caramel, de la chapelure de blé noir, des chips de de sarrasin... Le tout fait maison. Tout ce qu'il faut pour se régaler ! ■

Infos pratiques
6 rue Saint-Michel
Ouvert en continu du mardi au samedi de 8h30 à 17h.

Renseignements
au 06 49 63 97 15.

EMPLOI

Des service civiques proposés dans les établissements scolaires

Comme pour les années passées, le Collège Saint Joseph et l'école du Chat Perché proposent des postes de volontaires en service civique pour la rentrée scolaire, pour une durée de 8 mois.
Les missions sont diversifiées et permettre de découvrir le milieu scolaire en accompagnant les élèves dans leur réussite scolaire.
Si vous êtes âgé de 16 à 25 ans, si vous êtes intéressé par ce volontariat, candidater sur plateforme **www.service-civique.gouv.fr**

Un bel été animé au programmme

Rêver devant un mégalithe, fouler l'herbe verte, nager dans un étang, savourer de bons produits locaux, profiter du spectacle... Sportifs ou épicuriens, flâneurs ou amateurs de patrimoine, gourmets ou curieux, Roche aux Fées vous a concocté un vaste programme d'animations estivales pour profiter de la belle saison.

Les dimanches contés

Dimanches 11 et 18 juillet
La Roche aux Fées, à Essé

Doé et Marion Dain proposent deux après-midis d'animations autour du conte pour toute la famille. Découvrez la Roche aux Fées à travers ses contes et ses légendes. Un monde mystérieux et peuplé de fées vous ouvre les portes de la Bretagne.

- 14h : sieste contée et amusante
- 15h : atelier kamishibaï à histoire pour les enfants (et leurs parents)
- 16h : spectacle de contes à l'ombre des arbres et du dolmen

Gratuit et sans réservation
Plus d'infos : https://tourisme.rafcom.bzh

La semaine de la Préhistoire

Du mercredi 21 au dimanche 25 juillet,
tous les après-midis de 12h30 à 17h30
La Roche aux Fées, à Essé

5 jours pour découvrir le mode de vie des hommes de la Préhistoire : la chasse, les bijoux, les instruments de musique... Enfants et adultes pourront également découvrir les métiers et les domaines scientifiques autour de l'archéologie. A la fin de la semaine, les enfants pourront récupérer leurs diplômes du bon Sapiens.

Gratuit- en accès libre et en continu
Plus d'infos : https://tourisme.rafcom.bzh

Visite du chantier de Marcillé-Robert

Tout cet été
A Marcillé-Robert

Découvrez le château de Marcillé, en plein restauration et les étapes de restauration du monument. Visite tous les mercredis et dimanches en juillet et août.

Tarifs : Adultes 3 € / 12 - 16 ans : 1 € et gratuit pour les moins de 12 ans.
Plus d'infos : https://tourisme.rafcom.bzh / Billetterie en ligne est disponible, réservation avant 18h la veille de la visite

Les Mercredis de la Roche aux Fées

Mercredis 28 juillet, 4 et 11 août
La Roche aux Fées, à Essé

Les mercredis 28 juillet, 4 et 11 août, des animations riches et variées vous attendent dans le magnifique cadre de la Roche aux Fées. Chaque mercredi, le service Tourisme de Roche aux Fées Communauté vous propose une soirée à thème composée :

- d'une balade animée aux rencontres étonnantes (deux départs : 17h15 et 17h45),
- d'un marché de producteurs. Composez votre menu gourmand avec des produits locaux sur le marché tout en appréciant la douceur musicale de l'apéro concert
- de spectacles

Tarifs : adultes et + 12 ans : 5 €/ enfant de 6 à 12 ans : 3 € / moins de 6 ans : gratuit

Infos pratiques : uniquement sur réservation www.tourisme.rafcom.bzh/ (billetterie en ligne) ou 0 820 205 235

L'été à l'étang

Tout cet été
Etang de la Forge à Martigné Ferchaud

L'été à l'étang revient en juillet et août à Martigné-Ferchaud. Cette année encore, associations et collectivités se sont mobilisées pour vous concocter un programme riche et de qualité ! Par son environnement exceptionnel, l'étang des Forges participe à faire de cette manifestation un rendez-vous annuel incontournable pour petits et grands !

Cette 4e édition vous propose un panel d'animations entre nature et culture. Voir, ressentir, s'émouvoir, rire sont autant de bonnes raisons pour venir se ressourcer à Martigné-Ferchaud et profiter de spectacles, animations, activités de pleine nature, nautiques, que vous soyez seul, en famille ou entre amis !

Plus d'infos :
https://letealetang.bzh/

Compte-rendu du conseil municipal du 28 avril

Action sociale

• Logement d'urgence

Pour faire face au manque de logement d'urgence sur le territoire communautaire, le CCAS met à disposition gracieusement un logement lui appartenant. Le conseil municipal a approuvé la convention de mise à disposition de ce logement.

• Convention d'utilité Sociale (CUS)

Le conseil municipal a approuvé le projet de Convention d'Utilité Social (CUS) de Netotoa pour la Résidence des Aulnes. Définie pour 6 ans, la CUS décline la politique patrimoniale et d'investissement, comprenant notamment le Plan Stratégique Patrimonial, le plan de mise en vente, la politique de gestion sociale et la politique de qualité du service rendu aux locataires.

Finances

• Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

En 2019, les élus communautaires ont choisi d'étendre le champ de la compétence « lecture publique ». La loi prévoit que lors d'un transfert de compétence, celui-ci doit être valorisé de façon à neutraliser son impact budgétaire. Le conseil municipal a approuvé le rapport de la CLECT établissant le montant des charges tranférées pour la commune à 161 135,07€.

• Fonds de concours - Accueils de loisirs

Le conseil municipal a approuvé le fonds de concours de Roche aux Fées Communauté pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées aux accueils de loisirs, soit 36 645 €.

• Fonds de concours - Centre aquatique

Le conseil municipal a décidé de verser en 2021, un fonds de concours, au titre du fonctionnement 2020 du centre aquatique, d'un montant de 122 197 €.

Urbanisme

La société SECIB a déposé un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement de 7 lots à usage d'habitation au 30 rue Flandres Dunkerque. Le conseil municipal a approuvé la convention définissant les modalités de contrôle et de prescriptions par la commune de Janzé, concernant la réalisation des équipements communs du lotissement.

Travaux

• Réaménagement de l'ancien cabinet médical pour les Petits Lutins

L'ancien cabinet médical va être rénové pour accueillir l'association les Petits Lutins. Le bâtiment, mal isolé, fera l'objet d'une rénovation thermique afin d'atteindre une classification en étiquette C. Il est aussi prévu un chauffage à eau chaude raccordé sur le réseau de chaleur de la chaufferie bois. Le conseil municipal a approuvé le dossier d'études d'Avant-Projet Définitif relatif aux travaux de rénovation. Il a également approuvé le coût total prévisionnel définitif de maîtrise d'œuvre d'un montant de 242 700 € HT ainsi que le plan de financement.

Roche aux Fées Communauté

• Mobilité

Le conseil municipal a approuvé le transfert de la compétence « organisation de la mobilité » à Roche aux Fées Communauté à partir du 1er juillet 2021.

Compte-rendu du conseil municipal du 9 juin

Finances

• Comptes administratifs

Le conseil municipal a approuvé les comptes administratifs de la commune du budget principal et des budgets annexes.

Toutes les données sont à retrouver dans le compte-rendu du conseil municipal disponible en ligne www.janze.fr.

• Subventions pédagogiques 2021

Le conseil municipal a accordé des subventions pédagogiques aux établissements scolaires publics et privés de Janzé, pour leur permettre de financer leurs différents projets, pour une enveloppe globale de 35 182, 35 €.

• Ecole privée du Sacré-Cœur

Le conseil municipal a fixé à 288 166,52€ le montant de la prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'école privée du Sacré Cœur pour l'année 2021, à raison de 1 315,82€ par élève de maternelle et 306,56€ par élève d'élémentaire.

• Collège : frais de fonctionnement des équipements sportifs

Le conseil municipal a fixé pour l'année année scolaire 2020-2021, la participation financière des collèges de Janzé pour l'utilisation des équipements sportifs communaux, à 11 173,23 € pour le collège public et 9 349,03 € pour le collège privé.

• Tarifs municipaux

Le conseil municipal a validé les tarifs des différents services municipaux.

Toutes les données sont à retrouver dans le compte-rendu du conseil municipal disponible en ligne www.janze.fr.

• CCAS

Le conseil municipal a accepté d'accorder une subvention de fonctionnement au CCAS de Janzé, pour l'année 2021, d'un montant de 100 000 €.

Vie associative

• Subvention exceptionnelle Dojo Club Janzéen

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle au Dojo Club Janzéen à hauteur de 50% des achats présentés dans la limite de 2 465 € de subvention, pour l'acquisition de matériel et le financement d'une sono.

• Secours Catholique

Le conseil municipal a accepté la convention de mise à disposition à titre gracieux d'un logement au bénéfice du Secours Catholique permettant ainsi à l'association de stocker du mobilier.

ZAC multisites

Dans le cadre de la réflexion à la création d'une ZAC multisite, le conseil municipal a choisi d'élargir le périmètre des études en y intégrant les abords de la gare, le Champ de Foire, l'impasse de la Jagotterie, la Briqueterie et une partie de la rue de Bain. Le conseil municipal a également approuvé la tenue d'un nouvel atelier de concertation avec les habitants sur cette extension de périmètre qui a eu lieu le 15 juin dernier.

Travaux

Le conseil municipal s'est engagé à réaliser les travaux d'effacement de réseaux de l'impasse de la Bellangerie. Le SDE 35 réalisera les études détaillées pour la mise en œuvre de ces travaux.

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront les mercredis 7 juillet, 8 septembre, 13 octobre, 10 novembre et 8 décembre. Actuellement, en raison du contexte sanitaire, les réunions du conseil municipal se déroulent au Gentieg et ce jusqu'à nouvel ordre.

Tous les compte-rendu des conseils municipaux sont disponibles sur www.janze.fr

Enigmaparc, le centre aquatique Les Ondines, et les festivités du 13 juillet...
Janzé regorge d'idées d'activités pour passer un bel été sur le territoire.
Sans oublier toutes les animations estivales concotées
par le service Tourisme de Roche aux Fées Communauté.
Bel été à Janzé !

Cet été à Janzé

Faites le plein d'activités !

ENIGMAPARC

La chasse aux énigmes est ouverte !

Enigmaparc, le parc de loisirs ludo-culturel janzéen a réouvert ses portes le 12 juin dernier, après huit mois de fermeture imposé par le contexte sanitaire. L'occasion de (re)découvrir ce concept créé par Christiane et Eric Grosbois, qui allie rallyes, jeux d'énigmes ou jeux de rôles.

Conçu en 2006, Enigmaparc est un concept original à mi-chemin entre le parc d'attraction et de loisirs. **Au programme : la résolution d'énigmes en famille ou entre amis, dans des décors tous plus impressionants les uns que les autres.** Action, réflexion, orientation, Enigmaparc vous propose d'embarquer dans une grande enquête collective à travers 12 mondes thématiques. De l'Egypte, au Moyen-Age en passant par la culture asiatique ou celtique, le parc vous fait voyager à travers les époques.
Cet été, pour faire face à la situation sanitaire, le déroulement du jeu a été quelques peu modifié afin de contrôler la déambulation des participants. ***« Les joueurs changent désormais de décor toutes les 15 minutes »*** explique Christiane Grosbois, la directrice. Chaque équipe peut ainsi visiter tous les mondes et tenter de résoudre les énigmes. Au total, trois heures d'immersion et de jeu !

Des nouveautés pour petits et grands

La longue période de fermeture d'Enigmaparc a permis aux gérants de se renouveler et plusieurs nouveautés ont vu le jour. Le parcours «Tac Tic» est un jeu qui nécessite de la tactique le joueur devenant un pion sur un plateau. *« Ici nous invitons les participants à bien lire les règles, à prendre leur temps et se poser dans une vie où l'on fonctionne à 100 à l'heure »* précise Christiane Grosbois.
Enigmaparc a également mis en place une soirée nocturne dédiée aux adultes. Par équipe de 4 à 6 personnes, les participants doivent élucider 24 énigmes à travers 6 univers. *« Cette formule de deux heures comprend un apéro-briefing et le repas »*.
Enfin, dernière nouveauté pour les enfants : un jeu de piste. *«Pour les plus jeunes, le niveau peut parfois être un peu difficile. C'est pourquoi, nous avons imaginé cette proposition sous la forme d'un jeu d'éveil et d'observation. C'est une*

première entrée dans l'univers des énigmes. » Les enfants sont accompagnés d'un coach pour une partie d'1h30 à 2h et reçoivent un diplôme ou une médaille à la fin du jeu. Une bonne idée d'activité pour les vacances ! ■

Infos pratiques
Tarifs à partir de 8 €
Ouvert week-ends et jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires de 9h45 à 18h15
Plus d'infos au 02 99 47 07 65 ou contact@enigmaparc.fr.

13 juillet : une soirée festive

Après le passage du Tour de France, le vélo sera de nouveau à l'honneur, avec un événement bien local cette fois. Le Grand Prix Cycliste du 13 juillet est devenu un rendez-vous incontournable pour les amoureux du cyclisme ! Il déroulera à nouveau sa boucle en centre-ville. Les festivités raviront également les petits et les grands avec le traditionnel feu d'artifice.

Au programme
19h : défilé au Monument aux Morts, en présence de la Musique Sainte Cécile.
20h : départ de la course cycliste place de la République
23h30 : feu d'artifice au parc de l'Yve

Cette année, en raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de bal à l'issue du feu d'artifice.

LES ONDINES
Retrouvez le plaisir de la baignade

Durant la période estivale, petits et grands pourront à nouveau profiter pleinement des bassins du complexe, sans réservation. Petit plus pour les noctambules, l'espace aquatique sera accessible jusqu'à 22h chaque mardi et vendredi soir. Tous à l'eau !

Les Ondines propose une offre ludique inédite pour divertir les jeunes (et les moins jeunes) pendant l'été ! Les Splash pads extérieurs et le ventrigliss raviront les amateurs de glisse. **Pour les fans de sensations, rendez-vous à la structure gonflable** installée du lundi au vendredi de 15h à 17h.

Les bienfaits de l'activité physique

Après cette période de confinement, pratiquer une activité sportive est la clé pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête. Dans cet objectif, **des séances d'aquabike, d'aquafitness ou encore de bodypalm sont prévues quotidiennement.** Envie de détente ? **Des cours plus zen comme l'aquarelax et l'agoa plairont aux adeptes de sérénité aquatique.** Un grand choix est proposé pour combler toutes les envies de remise en forme !

Une parenthèse enchantée

Pour s'éloigner de l'effervescence quotidienne, **une visite à l'espace nordique du centre aquatique s'impose !** Quoi de mieux qu'une séance de hammam pour éliminer les toxines et se délasser dans une atmosphère de bain de vapeur ? Les Ondines proposent également une expérience plus dépaysante dans le sauna grâce à son ambiance scandinave. La cave de glace et la grotte de sel permettent quant à elles une immersion totale dans une ambiance de bien-être et leurs bienfaits ne sont plus à prouver. Dernière étape pour une relaxation totale : le spa extérieur pour profiter des bulles et de l'air frais.

Savoir nager, une priorité

Préoccupé par l'apprentissage de la natation, **le centre aquatique met également en place des stages intensifs à partir de 6 ans.** Grâce à une méthode innovante et ludique, l'objectif est que chaque enfant se sente à l'aise dans l'eau et sache se sécuriser en toute situation. Une prudence nécessaire aux beaux jours. ■

Infos pratiques
Horaires et tarfis sur les-ondines.fr
Plus d'infos au 09 71 00 35 35
ou infos@les-ondines.fr

VISITE GUIDEE
Connaissez-vous **le street art ?**

Le street art c'est quoi ?

Le street art est art urbain qui regroupe un ensemble d'expressions artistiques qui investissent l'espace public. Collages, graffitis, tricot urbain, installations… le street art peut prendre de nombreuses formes ! Ces œuvres se sont longtemps épanouies en ville, mais elles se développent de plus en plus en milieu rural.
Sur le territoire de Roche aux Fées Communauté, plusieurs artistes ont exprimé leur créativité. Des fresques colorées d'Amapola aux personnages emblématiques de Deuxben de Rennes, en passant par les motifs d'Ali, cet été partez à la découverte des œuvres de ces street artistes.

Découvrir

Les œuvres de street art sont visibles en accès libre toute l'année sur le territoire. Mais si vous avez envie d'en savoir plus, pourquoi ne pas tenter une visite guidée avec une guide conférencière ? Deux circuits sont proposés au départ de Martigné Ferchaud et de la Roche aux Fées. Les visites sont gratuites mais la réservation reste obligatoire. Elle doit se faire avant 12h la veille de la visite. ■

Infos pratiques
Vous pouvez réserver un créneau en ligne sur www.tourisme.rafcom.bzh
Plus d'infos : Maison de la Roche aux Fées au 0820 205 235 (0,15€ TTC/min.

La visite commentée est prévue pour un groupe de 5 personnes minimum.
Durée de la visite : 2h

Les motifs de la fresque d'ALI devant l'Espace Brûlon

ATTENTION vous devez être véhiculé pour venir car les œuvres sont disséminées sur le territoire, la voiture est indispensable.

La surprise culturelle du printemps **avec les Impromptu'rues**

Pour la deuxième année consécutive, le festival Arts2Rues n'a pas pu avoir lieu. La ville a souhaité rebondir malgré tout et proposer aux habitants des spectacles «surprises». Elle s'est associée à l'association Les Autochtones, aux accueils de loisirs, au CLIC de la Roche aux Fées et à la médiathèque pour élaborer cette programmation «covid-compatible». Une façon de garder espoir et de maintenir le lien si précieux avec le spectacle vivant !

Le trio klezmer Popuri fun Yidishe Operetn, un concert sur le marché proposé par l'association Les Autochtones.

Reprises de tubes d'hier et d'aujourd'hui avec Enchanté ! de Pierre Bonnaud.

Les saynètes théâtrales et musicales de la Cie Casus Délires
Organisé par le Clic de la Roche aux Fées.

Les Lutins de la Cie l'Hémisphère de l'Ouest
en déambulation sur le marché et dans les accueils de loisirs.

Le duo blues Two Roots, un concert sur le marché proposé par l'association Les Autochtones.

Les bailleurs sociaux à votre écoute

Vous habitez un logement social à Janzé et vous rencontrez un problème avec ce dernier ? Les bailleurs sociaux sont à votre écoute, lors de leurs permanences aux Halles ou grâce à un numéro vert.

La ville de Janzé compte 3 principaux bailleurs sociaux : Neotoa, Espacil et Aiguillon. Ces derniers louent aux particuliers des logements sociaux à loyer modéré, sous conditions de ressources.
Si vous êtes bénéficiaire de l'un de ces logements, vous pouvez rencontrer les bailleurs sociaux lors de leurs permanences aux Halles. Qu'il s'agisse d'une fuite d'eau ou d'un souci de voisinage, ils sont à votre écoute pour régler les problèmes liés à votre logement :

- Neotoa intervient une fois par mois aux Halles, **le premier mercredi du mois, de 10 à 12h**. Il est également possible de les contacter au 02 23 48 80 00.
- Espacil Habitat est présent **tous les jeudis matin de 9h à 12h aux Halles.** Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 06 30 05 03 21.
- Aiguillon ne propose pas de permanence mais dispose d'**un numéro d'astreinte pour toutes vos questions techniques**, depuis le 4 janvier 2021. Ce numéro vert est le 0800 706 293, disponible du lundi au vendredi de 12h à 13h30 et de 18h à 8h, et du vendredi 18h au lundi 8h.

Comment faire une demande de logement social ?

Afin d'obtenir un logement dans le parc locatif social, un dossier de demande doit être complété et accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées. Vous pouvez retirer votre dossier au CCAS de Janzé et le déposer une fois ce dernier complété. ***«Il est aussi possible de faire sa demande de logement social en ligne, sur le site www.demandelogement35.fr»*** complète Dany Jannot, responsable du CCAS. Une fois les demandes enregistrées, les bailleurs étudient les dossiers et les logements sont attribués lors des commissions.

Infos pratiques
CCAS de Janzé / Les Halles
02 30 30 01 13 / ccas@janze.fr

Seniors en vacances : direction Guidel-Plages !

Du 13 au 17 septembre prochain, un séjour est organisé par les CCAS de Brie, Retiers, Essé et le Theil de Bretagne à Guidel-Plages, dans le cadre du dispositif Seniors en vacances. 40 participants mettront le cap direction le Sud de la Bretagne.

Ce séjour est proposé aux personnes de 60 ans et plus, retraitées ou sans activité professionnelle dans le cadre du dispositif Seniors en vacances. *«Le seuil passe à 55 ans pour les personnes en situation de handicap. «L'ANCV (Agence Nationale des Chèques Vacances) est partenaire de cette opération et attribue une aide financière de 135 euros aux personnes bénéficiant du dispositif en fonction de leurs revenus»* explique Dany Jannot, responsable du CCAS de Janzé.

Un programme varié

Les 40 participants séjourneront au sein du Club Belambra « Les Portes de l'Océan ». Le séjour comprend l'hébergement, la pension complète, les animations du club et plusieurs excursions. *« Une excursion d'une journée à la découverte de Carnac, Quiberon et la Trinité sur Mer est prévue. Deux autres demi-journées d'excursions sont au programme : l'une à Pont-Aven avec dégustation de biscuits et l'autre à Guidel pour y découvrir les céramiques de Kerbigot »* précise Dany Jannot. L'aller-retour Janzé /Guidel-Plages est également prévu en car. De belles vacances en perspective !

Développement durable : un projet collectif de sensibilisation

Dans le cadre de leur brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), 10 stagiaires sont intervenus les 28 et 29 avril auprès des enfants de l'accueil de loisirs Les Zouzous et des CM2 de l'école du Chat Perché. Leur objectif : monter un projet d'animations de A à Z, en équipe.

Un voyage intergalactique pour une sensibilisation au développement durable : c'est le projet collectif imaginé par 10 stagiaires en formation BPJEPS animation culturelle au sein de l'IBEP à Rennes. *« Ce projet collectif est un moment fort de l'année pour les stagiaires.* ***C'est un projet d'animation qu'ils mènent en autonomie : ils trouvent les structures d'accueil et imaginent les ateliers »*** indique Léonore Berger, formatrice à l'IBEP.

Une animation autour du développement durable

L'école du Chat Perché et l'accueil de loisirs La Maison des Zouzous se sont portés volontaires pour accueillir les stagiaires. ***« Nous souhaitions aborder la thématique du développement durable qui est au cœur du programme pour les CM2. »*** précise Caroline Saliou, directrice de l'école. Même chose pour l'accueil de loisirs des Zouzous dont le projet annuel d'animation se porte sur le développement durable. C'est ainsi que les 28 et 29 avril dernier, les stagiaires ont prévu deux journées complètes d'animations auprès des enfants. **Une matinée rythmée entre créations de costumes à base de matériaux recyclés et expressions théâtrales.** Elèves et stagiaires se sont alors tous transformés en extra-terrestres venus de différentes planètes !

Développer l'imaginaire et travailler l'expression

L'après-midi, les stagiaires ont créé différents ateliers autour des problématiques écologiques : **apprendre à fabriquer du dentifrice maison ou une éponge à partir de tissus recyclés, création de peinture avec des épices, ou encore ateliers de sensibilisation sur la consommation d'eau.** *« L'option animation culturelle du BPJEPS nécessite d'imaginer un projet qui inclut le développement de la créativité, de l'imaginaire, le travail de l'expression… C'est pour cette raison que les journées d'animations se déroulent en deux temps, au cœur de l'univers créé par les stagiaires »* précise Léonore Berger.

Pari réussi pour les stagiaires : *«Les enfants étaient très contents, fiers de montrer leurs déguisements et heureux d'avoir rencontré des martiens sympas ! »* termine Perrine Chevillon, responsable de la Maison des Zouzous. ■

Aventure artistique au Sacré-Coeur

Dans le cadre d'un partenariat « Musique à l'école », Cécile Gomez, professeur au HangArt est intervenue auprès des 112 élèves de CM1 et CM2 du Sacré-Coeur. **Pendant 4 mois, les élèves ont travaillé un répertoire de chants sur le thème *«Une vie en chansons»***. Face à l'impossibilité de prévoir un spectacle, les jeunes chanteurs ont été enregistrés et photographiés dans un véritable studio « rétro » aménagé au sein de l'école, reconstitué avec le mobilier, les accessoires et costumes de la Belle Époque fournis par les familles. Grâce à cette adaptation, les familles ont pu découvrir, en ligne, le résultat de ce projet très riche en apprentissages. *«Nous tenons à féliciter les élèves, qui malgré le port du masque obligatoire pendant les séances de chant, ont gardé leur enthousiasme tout au long de cette aventure artistique.»* souligne Chrystèle Fauchet, directrice de l'établissement. ■

Eliott : animateur de rue
et interlocuteur des jeunes janzéens

En complément de l'Espace Jeunes, le Service Enfance Jeunesse met en place une nouvelle proposition à destination de la jeunesse janzéenne. Dans une démarche d'animation et de prévention, Elliot Leroy-Intes, animateur de rue, va à la rencontre des 11-17 ans.

Depuis le début du mois de juin, **Eliott Leroy-Intes parcourt le centre-ville pour rencontrer les jeunes de la commune.** *« Je vais voir les groupes là où ils se trouvent, parfois au soccer, au stade ou près de l'étang de l'Yve. Je discute avec eux. J'essaie de créer une relation de confiance. »* souligne Eliott Leroy-Intes. L'animateur est présent sur la commune du mardi au samedi de 15h à 21h. *« C'est avant tout un travail de terrain. »*

Créer du lien avec les jeunes

Au fil des rencontres et des conversations, la mission de l'animateur est d'appréhender les besoins et les attentes des jeunes. *« Je suis à l'écoute de leurs envies et parfois des problèmes qu'ils rencontrent. Je peux ensuite leurs proposer des animations, répondre à leurs questions et si c'est possible apporter des solutions adaptées. »* Le travail avec les partenaires du territoire est essentiel. Espace Jeunes, Mission locale, Point Information Jeunesse, associations etc., l'animateur de rue peut orienter les jeunes vers d'autres structures.

Une démarche expérimentale

Certains jeunes sont présents sur l'espace public mais ne fréquentent pas les structures d'accueil de loisirs ou le milieu associatif. ***« Nous avons décidé de mettre en œuvre ce nouveau mode d'intervention qui va au contact direct du public »*** précise Elisabeth Barre-Villeneuve, adjointe à l'enfance, à la jeunesse et à la vie scolaire. Cette démarche, est menée à titre expérimental jusqu'au 15 septembre. ■

La Mission locale **au contact des jeunes « invisibles »**

La Mission locale du Pays de Vitré propose des ateliers hebdomadaires à destination des jeunes entre 16 et 25 ans. Dans le cadre du « Territoire 100% contact », un dispositif porté conjointement avec la Mission locale du Pays de Fougères, l'objectif est de repérer et d'accompagner des jeunes éloignés de la formation et de l'emploi.

Les ateliers organisés chaque semaine par la Mission locale s'adressent à un public dits « invisibles ». **Il s'agit de jeunes qui ont quitté le système scolaire, qui ne suivent pas de formation et sont sans emploi.** *« Notre objectif est de réussir à toucher ces jeunes qui se retrouvent souvent isolés et ont des difficultés d'insertion. »* explique Pierre Lahuppe, référent à la Mission locale du Pays de Vitré.

Trois fois par semaine, l'équipe de la Mission locale propose des activités thématiques. Escape game, atelier cuisine, chasse aux trésors, etc. ces activités permettent d'aborder des problématiques auxquelles sont confrontées les jeunes. **Lors de ces rendez-vous hebdomadaires les animateurs sont à l'écoute des jeunes, de leurs envies et de leurs besoins.** Les participants, identifiés par le biais des ateliers, peuvent ensuite **bénéficier d'un accompagnement par la Mission locale, être orientés vers une formation ou aidés dans la recherche d'un emploi.** *« Nous sommes là pour guider ceux qui sont dans le flou et qui ne savent pas comment s'en sortir. »* souligne Pierre Lahuppe.

La Mission locale souhaite développer sa présence sur le territoire de la Roche aux Fées en travaillant en lien avec les acteurs locaux. *« Il y a un réel besoin sur le secteur. Nous avons déjà repéré 170 jeunes « invisibles », mais il y a encore beaucoup à faire ! »* précise Pierre Lahuppe. ■

L'Espace Jeunes, la promesse d'un été animé !

Cet été, l'Espace Jeunes, à destination des 11-15 ans, sera ouvert du lundi 5 juillet au 30 juillet et du lundi 23 août au 31 août.

De la piscine, à la cuisine en passant par des stages de comédie musicale, numérique ou radio… Pauline Gaillard a concoté un programme de loisirs diversifié pour ne jamais s'ennuyer ! ***« Que tu sois plutôt branché sport ou activité manuelle, farniente au bord de l'eau ou jeux vidéo, il y a forcément une activité pour toi à l'Espace Jeunes. Et n'hésite pas à venir proposer tes idées aussi ! »*** précise Pauline Gaillard. Bonne humeur, détente et rire sont assurés !

Inscriptions et programme complet des activités sont à retrouver sur le Portail Familles : janze.portail-familles.net/ Pour plus de renseignements es.jeunes@janze.fr ou 06 77 59 86 92.

Les Volontaires Janzéens soufflent leur 100ème bougie

L'Association « Les Volontaires Janzéens », déclarée en mars 1921, fête cette année ses 100 ans. Créée par Jean-Baptiste Pelé (frère François Borgia), directeur de l'école Saint-Joseph, l'association a toujours eu la volonté de valoriser le sport et la culture sur fond d'engagement volontaire et solidaire.

Articulée autour du bénévolat, l'Association «les Volontaires Janzéens» affiche toujours la même jeunesse et le même dynamisme, avec environ 1 000 adhérents à travers ses 12 sections : Art Floral, Badminton, Basket, Gymnastique Artistique, Musique Sainte Cécile, Randonnées pédestres, Tennis de table, Cuisine, Couture, Yoga, Tir, Sophrologie. ***«L'association a aussi accueilli du théâtre dans les années 30, des camps d'été et d'hiver, des majorettes et même les préparations militaires dans ses premières années»*** précise François Goiset, ancien Président et vice-président actuel de l'association.

Les Volontaires Janzéens, c'est aussi une histoire riche en événements. ***«Nous avons organisé de nombreuses animations comme la fête Gallo-Romaine en 1979, les galas de musique, les concerts prestigieux avec la Garde Républicaine, les Grands Prix Nationaux (GPN) de musique de 1997, 2012 et 2018. Ce sont des moments inoubliables qui ont marqué la vie Janzéenne.»***

Côté sports, l'association s'est familiarisée au fil des années dans l'organisation de compétitions régionales notamment avec le tir, le basket ou encore le badminton. ***«Nous avons aussi su unir nos forces avec d'autres associations pour organiser des animations sur Janzé comme les Custom Shows dans les années 80 ou le Téléthon dernièrement»*** s'enthousiasme Alain Crocq, ex-président et trésorier de l'association.

L'association centenaire a toujours fonctionné grâce à des bénévoles qui ont dépensé sans compter leur énergie au bénéfice de leur passion, du sport ou de la culture. ***«Le rapport humain, la convivialité, et la solidarité sont des valeurs essentielles à notre engagement»*** souligne Hervé Noël, président actuel des VJ. Les Volontaires Janzéens accordent également une attention particulière à l'épanouissement des jeunes.

«Nous restons actifs en préparant le retour des cours, des rencontres, des compétitions et des projets. Nous célébrerons nos 100 ans prochainement» Un joyeux anniversaire aux Volontaires Janzéens ! ■

Renseignements
volontaires.janzeens@gmail.com
https://volontairesjanzeens.wordpress.com/

Pass'Sport : une aide pour de nombreux jeunes de 6 à 18 ans

De quoi s'agit il ?
Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive qui va concerner les jeunes de 6 à 18 ans éligibles à :
- l'allocation de rentrée scolaire
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- l'allocation aux adultes handicapés pour les 16-18 ans

Le Pass'Sport sera cumulable avec d'autres aides mis en place pour adhérer à un club ou association sportive.

Comment fonctionne t-il ?
Dans la seconde moitié du mois d'août, les familles éligibles recevront par courrier le Pass'Sport et bénéficieront d'une réduction de 50 € par enfant pour la prise d'une licence ou adhésion.
Elles devront présenter ce courrier aux clubs sportifs de leur choix et volontaires du réseau Pass'Sport. Le montant de l'aide est directement versé aux clubs, et il couvre tout ou partie du coût d'inscription dans un club, c'est-à-dire à la fois la partie licence reversée à la fédération, ainsi que la partie cotisation qui revient au club.

Où l'utiliser ?
Le Pass'Sport pourra être utilisé :
- dans les associations sportives affiliées aux fédérations sportives agréées
- dans les quartiers prioritaires de la ville, auprès de toutes les associations sportives agréées qu'elles soient affiliées ou non à une fédération sportive
- dans le réseau des maisons sport-santé reconnues par les ministères de la Santé et des Sports

A noter : Les associations sportives partenaires du dispositif Pass'Sport seront identifiées sur une carte interactive disponible sur le site www.sports.gouv.fr

NOUVELLE ASSOCIATION

Les colibris **œuvrent pour l'environnement**

Créée au mois d'avril dernier, l'association "Les colibris de la Roche-aux-Fées" organise régulièrement des opérations de ramassage de déchets à Janzé. Rencontre.

S'ensibiliser petits et grands au respect de la nature et de l'environnement : c'est avec cet objectif en tête que Bénédicte Tourneux a créé l'association «Les colibris de la Roche aux Fées». *«J'ai commencé les ramassages avec ma fille, mais je savais que seules nous n'allions pas y arriver»* explique Bénédicte Tourneux.

Après un appel lancé dans le journal Clin d'Oeil, l'association voit le jour avec Amélie Lucas, secrétaire et Catherine Lafargue, trésorière. ***«Lors de notre première action, nous n'étions que 3 avec ma fille, aujourd'hui on regroupe une quarantaine de participants.»*** Une belle progression que Bénédicte Tourneux entend bien poursuivre: ***«Nous sommes aussi à la recherche de personnes qui pourraient s'investir en tant que bénévoles au sein de l'association pour étoffer notre bureau.»***

Participer à la protection de l'environnement

Les colibris de la Roche aux Fées organisent donc régulièrement des sessions de ramassage de déchets, ouvertes à tous. *«Il faut juste venir avec un gilet de haute visibilité et une paire de gant»* précise la présidente de l'association. Ces «cleanwalk» s'avèrent essentielles pour participer à la préservation de l'environnement : ***«Grâce à nos efforts, des centaines de kilos de détritus ont été retirés de la nature.»***

Durant les vacances d'été, les colibris invitent toutes les personnes qui le souhaitent à mener des actions similaires sur leur lieu de vacances. Les sessions de ramassage sur le territoire reprendront ensuite en septembre : ***«Notre objectif est de proposer une action par mois»*** indique Bénédicte Tourneux. *Au-delà du grand public, nous souhaitons aussi développer nos actions auprès des scolaires.»* ■

Renseignements
colibris.roche.auxfees@gmail.com
Facebook @lescolibrisdelarocheauxfees

L'APEL du Sacré-Cœur se mobilise pour **la sécurité des élèves**

Conscients des risques rencontrés par les enfants et leurs familles sur le trajet de l'école, le Sacré-Cœur et les membres de l'Apel (Association des parents d'élèves) ont souhaité mener une action pour sensibiliser les personnes qui fréquentent l'établissement.

Les membres de l'Apel ont tout d'abord créé des affiches rappelant à tous, petits et grands, l**a nécessité de respecter le Code de la route aux abords de l'école.** Ils espèrent ainsi mettre fin aux arrêts minutes sur les trottoirs ou devant les passages piétons.

Chrystèle Fauchet, directrice de l'école, a ensuite fait appel à la Sécurité Routière qui a proposé un quizz pour permettre aux familles de réviser le Code de la route. Ce quizz, en lien avec l'accidentalité piétons et cyclistes, rappelait également quelques règles en matière d'arrêt, de stationnement et de respect de priorité. Courant avril, les familles ont été destinataires de ce quizz avec une date butoir pour retourner leur bulletin. À l'issue des corrections, les gagnants ont été tirés au sort et ont remporté des éclairages vélo, des écarteurs de danger, des sur sac à dos et des gilets de haute visibilité offert par l'association de la Sécurité Routière.

L'APEL et l'équipe pédagogique du Sacré-Cœur espèrent par ces actions, réduire les dépôts minutes et autres mises en dangers des élèves régulièrement relevés à l'entrée et la sortie des classes. En effet, la Sécurité Routière rappelle que 598 piétons et 560 cyclistes ont été blessés sur les routes d'Ille-et-Vilaine entre 2015 et 2019.

AGENDA

Tous les événements annoncés ci-dessous sont suceptibles de modification voire d'annulation en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et de la réglementation en vigueur. Merci de vous renseigner en amont auprès de l'organisateur.

<< Vous pouvez également consulter régulièrement le site internet de la ville de Janzé ou sa page Facebook pour plus d'infos >>

Jusqu'au dimanche 25 juillet

Les Guinguettes Éphémères

A Marcillé-Robert, l'association « La Minoterie » vous propose un programme riche en convivialité tous les week-ends de juillet :

- le vendredi soir (18h/23h): marché de producteurs locaux, restauration rapide, buvette
- le samedi soir (18h/01h) : spectacle (concert, théâtre, magie,…), restauration (rapide ou « plat unique »), buvette
- le dimanche midi : barbecue participatif!

Pour plus de renseignements
infos@laminoterie.bzh
ou http://www.laminoterie.bzh

Samedi 10 juillet

Couleurs de Bretagne

Avis aux amateurs de peinture et d'art, venez assister à la 10ème édition du concours de peinture Couleurs de Bretagne au Pays de la Roche aux Fées !
Ouvert à toutes et à tous, tous niveaux et tous âges, venez-vous inscrire à la salle municipale d'Arbrissel de 8h à 12h et partez à la découverte du patrimoine de la commune : le presbytère, l'étang, ...
Une fois l'ensemble des tableaux remis au jury, celui-ci délibérera pour une proclamation du palmarès vers 17h à la Mairie. La découverte des œuvres est ouverte à tous ainsi que le pot convivial qui viendra clôturer cette belle journée.

Pour plus de renseignements
0 820 205 235
ou tourisme@rafcom.bzh

Dimanche 11 juillet et dimanche 18 juillet

Dimanche conté

Découvrez la Roche aux Fées à travers ses contes et ses légendes. Un monde mystérieux et drôle qui vous ouvre les portes de la Bretagne. Une après-midi d'animations qui se termine par « Ça raconte quoi les contes ? » de Doé, un spectacle tout en histoires, facéties, chansons et magie, avec des contes du monde entier.

- 14h : sieste contée et interactive avec des histoires de fées, de korrigans...
- 16h15 : spectacle de contes devant le dolmen « Ça raconte quoi les contes ? »

Pour plus de renseignements
0 820 205 235
ou tourisme@rafcom.bzh

Mercredi 13 juillet

Festivités du 13 juillet

Au programme
19h : défilé au Monument aux Morts, en présence de la Musique Sainte Cécile.
20h : départ de la course cycliste place de la République
23h30 : feu d'artifice au parc de l'Yve

Pour plus de renseignements
Mairie de Janzé au 02 99 47 00 54
ou mairie@janze.fr

Mercredis 28 juillet, 4 et 11 août

Mercredis de la Roche aux Fées

Plus d'infos p. 7

Pour plus de renseignements
0 820 205 235
ou tourisme@rafcom.bzh

Du 26 juillet au 1er août

JANZ'ARTS - 2e édition

Organisé par l'association Étoiles Indigo. Exposition salles des Halles du 26 juillet au 1er août. Trois artistes seront exposées :

- Ghislaine CHAVETON - Artiste installée à Bauné (49) : sculpteure métal, bois, poterie et poterie raku
- Natacha GELDRON - Artiste installée à Janzé (35) : photographie, dessins noir et blanc, créations multi-matières et contes musicaux
- Béatrice BERREE - artiste installée à La chapelle des Fougeretz (35) : sculpteure en poterie raku et peintre en acrylique sur toile

Au programme également :

- 2 sessions de voyage musical au milieu des œuvres avec Didgeridoo, Drum et Carillons le vendredi de 17h à 18h avant le vernissage et le samedi de 17h à 18h après l'atelier d'art plastique.
- 2 ateliers d'arts gratuits le samedi de 14h à 16h et le dimanche de 10h à 12h.
- une séance spéciale privée de méditation et art-thérapie réservée aux élèves des cours annuels SOI'ZEN et CREA'FEE aura lieu le mercredi soir au milieu des œuvres.

Pour plus de renseignements
Etoiles Indigo - Natacha Geldron
06 81 60 18 41 ou association.etoiles.indigo@gmail.com

Samedi 4 septembre

Forum des Associations

Pour plus de renseignements
Mairie de Janzé au 02 99 47 00 54
ou mairie@janze.fr

Samedi 18 et dimanche 19 septembre

Journées du Patrimoine

Pour plus de renseignements
Mairie de Janzé au 02 99 47 00 54
ou mairie@janze.fr

Du 1er au 3 octobre

Tous pour la Vie
Courir pour Curie

Depuis 30 ans le premier week-end d'octobre, l'association Tous pour la Vie organise une manifestation sportive et festive pour la lutte contre le cancer. Cette année de nouveau durant trois jours, les visiteurs (adultes et enfants) pourront apporter leur soutien pour cette cause en participant à diverses activités sportives organisées par l'association : marche, course à pied (5 et 10 kms), marche nordique, randonnées cyclos, randonnées pédestres, concours de pêche.

Pour les activités festives, Tous pour la Vie proposera un loto animé ANIMLOTO35 et une soirée concert exceptionnelle de LA BELLE FAMILLE. Durant toute cette manifestation, une restauration sera mise à disposition afin de profiter pleinement de ce week-end.

À l'issue de l'évènement, l'association reversa la totalité de ses bénéfices à deux organismes, la première moitié au Centre Eugène Marquis de Rennes et la seconde à l'institut Curie de Paris.

Pour plus de renseignements
Eric Pineau au 06 70 01 31 68

Vos démarches et formalités

Horaires d'été des services municipaux

Accueil de la mairie

L'accueil de la mairie est ouvert :
- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mardi de 9h à 12h et de 15h à 17h
- samedi de 9h à 12h **sauf les samedis du 10 juillet au 21 août inclus où l'accueil sera fermé.**

Les demandes de passeports et cartes d'identité s'effectuent sur rendez-vous, alors pensez à prendre votre rendez-vous en ligne sur www.janze.fr.

Service Urbanisme

Cet été, le service urbanisme vous accueille **uniquement sur rendez-vous** jusqu'au 31 août. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Aire d'accueil

L'aire d'accueil des gens du voyage sera fermée du 2 au 20 août et le 25 août.

Maison France Service

La Maison France Service vous accueille :
- lundi : 9h-12h et 14h-17h
- mardi : 14h-17h
- mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- jeudi : 9h-12h
- vendredi : 9h-12h

Modification des horaires du 15 juillet au 30 juillet inclus : 9h-12h du lundi au vendredi. Fermeture complète les 12 et 13 juillet et du 2 au 6 août. Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Le CCAS vous accueille :
- lundi : 9h-12h et 14h-17h
- mardi : 14h-17h
- mercredi : 9h-12h et 14h-17h
- jeudi : 9h-12h
- vendredi : 9h-12h

Accueil téléphonique et rendez-vous possibles en dehors des heures d'ouverture au public. Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Un pressing qui regagne le centre-ville et dont le logement au-dessus va être rénové. Un ancien hôtel, une boucherie, une boulangerie acquis par des investisseurs qui vont en rénover les bâtiments, y refaire à neuf plusieurs logements dans les étages et proposer des cellules commerciales aux rez de chaussée. Une banque qui se transfère et vient occuper l'espace d'un magasin fermé depuis plusieurs années, avec dans les étages trois appartements rénovés que les locataires investissent déjà…

Le centre-ville séduit à nouveau et voit refeurir du commerce, forcément différent de celui qu'il a connu, mais qui répond aux besoins actuels. Le centre ville se transforme aussi, en permettant à de nouveaux habitants de réinvestir des logements rénovés, adaptés en taille et en aménagement, en cœur de ville. Cela apporte de la diversité dans l'offre de logements, au-delà du lotissement classique dont Janzé avait l'habitude.

Cette mixité, entre commerces de proximité au rez-de-chaussée et habitat rénové dans les étages, préfigure ce que notre équipe souhaite pour la commune dans les décennies à venir. C'est à l'image du « reconstruire la ville sur la ville » que l'Etat sollicite, pour ne plus consommer de terres agricoles mais utiliser l'existant, pour le faire évoluer.

Ceci s'inscrit également dans la réflexion que nous menons actuellement avec l'aménagement de la ZAC Gambetta qui va repenser le secteur entre la gare, la route de Bain et le boulevardd Gambetta, mêlant logements et commerces pour densifier l'habitat en centre-ville et offrir de nouvelles façons de se loger à Janzé, tout en apportant les services de proximité que les Janzéens attendent.

Cela se fait de concert avec le retour, certes progressif, d'entreprises et de commerces route de Bain, mais aussi et surtout avec l'intérêt croissant qui est porté par les porteurs de projets vis-à-vis de la Zone communautaire du Bois de Teillay, qui trouve enfin l'attractivité qu'elle revendique et qui va se voir très bientôt investie d'entreprises capables d'apporter à notre commune l'emploi et l'activité qu'elle mérite.

Expression de la minorité

Alors que la crise sanitaire semble enfin s'apaiser et que les beaux jours reviennent, le temps est venu, pour nous tous, de retrouver une vie plus normale et plus heureuse.

L'installation de terrasses, réclamées depuis de nombreuses années, permet de recréer de la convivialité. Elles contribuent aussi à l'animation du centre-ville de Janzé, et nous l'espérons, à la vitalité de nos bars et restaurants, qui nous ont tant manqué.

À la faveur du passage du Tour de France, qui marquera ce début d'été, les rues empruntées par les coureurs ont été soigneusement nettoyées et décorées par les équipes dédiées aux espaces verts et à l'évènementiel. Qu'elles en soient remerciées.

En ce début d'été, nous restons cependant attentifs à deux problèmes, trop souvent ignorés : la sécurité et la tranquillité publique. Face aux nuisances et aux comportements accidentogènes des motos et scooters en ville, face aux incivilités et aux dégradations récurrentes, nous appelons à des actions résolues. Les actions de prévention sont nécessaires, mais elles ne sont plus suffisantes. Ceux qui ne respectent pas la loi et empoisonnent la vie des autres doivent être sanctionnés. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra conserver cet esprit convivial et cette tranquillité de vie auxquels nous tenons. Ce n'est qu'ainsi que l'on continuera d'aimer vivre à Janzé.

Tout au long de ce mandat, nous restons à votre écoute et à votre disposition. Vous pouvez toujours nous contacter par courriel (pourjanze@gmail.com). Notre souhait d'œuvrer, dans toute la mesure de notre possible, pour vous et pour Janzé, reste intact.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de bonnes vacances d'été !

Pour Janzé, Osons demain !
Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevalier, Anne-Cécile Deal

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

14ÈME édition

BRETAGNE

les Mercredis de la Roche aux Fées

3 TEMPS FORTS MERCREDIS

19h MARCHÉ DE PRODUCTEURS

21h SPECTACLE VIVANT

& 17h15 17H45 BALADES ANIMÉES

L'APÉRO-CONCERT

28 juillet

BALADES CIRCASSIENNES « VENTS DE CIRQUE »

DU MONDE AU BALCON
CHANSON SWING

TOUS EN CIRQUE
Vents de Cirque

La Volonté des cuisses
Collectif PourquoiPas

4 août

TENTATIVE D'ÉVAPORATION 1.0
Cie t'as pas dit balle

SEULE EN ROUE
Cie Circoco

TWO ROOTS
BLUES

MAQUILLAGE
Sac à Malices

CIE QUI S'Y COLLE

Frigo [Opus 2]
Cie disbonjoursàladame

11 août

LES TITANIC SISTERS
Association TILT

LA KERMESSE HÉROÏQUE
MUSIQUES DU MONDE

GRIMPE D'ARBRES
Bout'Branche

LES SŒURS BINETTE

Autorisation de sortie
Cie Joe Sature

imprimerie REUZÉ - 02 99 47 95 42 - impreuze.fr IMPRIM'VERT © Crédit photo : Freepik

Roche aux Fées BIENVENUE

Inscription obligatoire. Réservez sur :
WWW.TOURISME.RAFCOM.BZH